

merci de bien vouloir publier dans une de vos prochaines éditions

La Sécurité Routière

## **Contrôle de l'éclairage et des pneus encore jusqu'au 13 novembre**

Le passage à l'heure d'hiver apporte avec lui une nouvelle baisse de la visibilité. Piétons, cyclistes, automobilistes, ... doivent rapidement s'adapter à cette situation et s'équiper en conséquence.

Les automobilistes pourront encore faire contrôler les feux, mais aussi les pneus, de leur véhicule dans les garages, les stations de contrôle technique ainsi qu'auprès de l'Automobile Club, et ce jusqu'au 13 novembre. L'état impeccable de l'éclairage et des pneus au moment du contrôle sera certifié avec une vignette. La Sécurité Routière recommande bien entendu aux usagers de continuer à vérifier eux-mêmes le bon état de leurs feux et de leurs pneus pendant tout l'hiver.

Pour rappel, la campagne "Wanterzäit 2020" de la Police dure quant à elle jusqu'au 31 décembre 2020 et la « phase préventive éclairage » a pris fin au 31 octobre. Des contrôles réguliers visant la bonne visibilité et le bon état technique général des véhicules auront lieu dans tout le Grand-Duché. La Police verbalisera tout conducteur dont les feux et les pneumatiques ne sont pas conformes à la législation.

**Communiqué par La Sécurité Routière – 2 novembre 2020**